



VINEXPO NEW YORK * - 3 – 4 février 2021

Date limite d'inscription : **13/11/2020**

Contact : Emmanuelle Fragnaud e.fragnaud@aana.fr

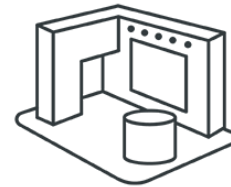


Offre et conditions de participation

① Stand individuel équipé « clé en main » de 4 m² ou de 6 m²

Structure design France et Nouvelle-Aquitaine :

- Stand de 4 m² : 4 600,00 € HT / 5 520,00 € TTC
- Stand de 6 m² : 6 450,00 € HT / 7 740,00 € TTC



② Services associés

- Conseils individualisés, appuis logistique et technique
- Groupage : organisation logistique du transport et du dédouanement de vos vins et spiritueux (procédure à venir – prestation sur devis)
- Réalisation d'un catalogue en anglais et d'un site internet pour accroître votre visibilité sur le marché
- Une communication (sur les réseaux sociaux) autour de l'événement et de vos produits
- Création d'un mini-site dédié aux exposants du Pavillon France
- La signalétique France et Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux, Cognac, Armagnac...) avec un agencement qualitatif
- Des informations sur le marché américain : une analyse du marché et de son potentiel, une synthèse réglementaire, un guide des affaires.
- Un kit de matériel de dégustation et un service de verres
- Espace accueil avec café, boissons et corner internet / imprimante
- Accès à la Marketplace BtoB de Business France pour mettre en relation les sociétés viticoles françaises et les professionnels locaux

***Conditions Particulières de Vente :**

Business France et l'AANA ont mis en place des conditions particulières de vente afin de permettre aux entreprises de faire face aux incertitudes liées à l'évolution du contexte international (annulation et report de grands événements, limitation des déplacements internationaux). En cas de difficultés exceptionnelles et imprévues (contexte sanitaire, situation économique et financière de la société), **toute entreprise inscrite avant le 30 septembre 2020** (l'envoi du bon d'engagement de participation signé faisant foi) à une opération pilotée par Business France et l'AANA **pourra annuler sans pénalité sa participation jusqu'à 2 mois avant** la date prévisionnelle de l'évènement. L'entreprise devra informer l'AANA de son retrait par courrier électronique, en expliquant les motifs de son désistement. Par ailleurs, nous nous engageons à rembourser intégralement et sans conditions les participants à nos opérations en cas d'annulation ou de report de l'évènement programmé. Enfin, en cas d'annulation du salon Vinexpo New-York pour des raisons sanitaires, les équipes resteront mobilisées pour proposer aux entreprises inscrites des solutions alternatives.

POUR VOUS INSCRIRE :

VOIR BULLETIN D'ENGAGEMENT DE PARTICIPATION CI-APRES.

*** Important :** La participation via l'AANA s'entend sous réserve de la tenue effective de l'évènement dans sa forme initiale et en considération des mesures nationales ou internationales liées à la crise sanitaire **COVID19** ou à la situation politico-sociale locale

En partenariat avec :

